



*Le nouveau boulodrome
Patrice Baronian*



Carnaval p 6



SOMMAIRE

Enfance	p 4
Interview	p 11
Bel Age	p 14
Economie	p 15
Inauguration	p 16
Finances	p 20
Brèves	p 22
Vie du Village	p 24
Conseils Municipaux	p 28
Mémoire	p 33
Sports	p 34
Associations	p 36
Culture	p 38
Environnement	p 44
Travaux	p 46
Tribune Libre	p 47
Vie du Village	p 48

Chères Meyreuillaises, Chers Meyreuillais, *Meu Chers Amis*

L'arrivée des beaux jours est sans doute le moment le plus poétique de l'année : arbres en fleurs et température printanière nous invitent à la douceur de vivre.

Mais nous voyons aussi à quel point ce rythme naturel est fragile, jamais un hiver n'aura été aussi chaud et aussi peu pluvieux. Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter, pour freiner ce dérèglement climatique auquel nous devons faire face.

Cette période est également propice aux actes et au travail. C'est aussi, pour une commune, le moment où est voté le budget et avec lui les taux d'imposition.

Comme je m'y étais engagé en 2020, et comme je vous l'avais annoncé lors de la présentation des vœux de l'équipe municipale, cette année encore comme depuis 15 ans, nous n'augmenterons pas les taux communaux des impôts locaux, malgré le contexte économique difficile pour les collectivités. Bien d'autres communes ont fait le choix, par obligation, d'augmenter les impôts. Nous nous y refusons et nous tiendrons notre promesse.

Directeur de la publication : Jean-Pascal Gournès - Comité de rédaction : Jean-Pascal Gournès - Odette Pitault - Joseph-Marie Santini - Angéline Schneider - Virginie Fernandez - Christine Anton - Chloé Perrenoud - CC

Photos : F. Colin - X - CetC - 3 900 exemplaires - Conception et réalisation : CetC - Dépôt légal juin 2023 - N° ISSN : 2-914059-64-7



Imprimerie certifiée Imprim'Vert

Magazine imprimé sur papier norme PEFC (70% recyclé et pâte à bois provenant de forêts gérées durablement), sans utilisation de produits toxiques



Les choses ne sont pas simples pour autant, la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et l'inflation de manière générale pèsent sur notre section de fonctionnement. Nous faisons des efforts significatifs d'économie pour maintenir des marges de manœuvre, sans réduire la qualité du service public. Grâce à une gestion pragmatique et raisonnée des finances locales, nous avons maintenu un plan d'investissement particulièrement ambitieux cette année.

La saison estivale est aussi une période où notre vie collective redevient plus intense. De belles occasions nous ont permis de nous retrouver ! Je pense évidemment à la chasse aux œufs, aux inaugurations, à la fête de la Saint-Marc, ou encore au carnaval et bien d'autres moments où nous aurons l'opportunité d'échanger de manière toujours constructive et amicale sur Meyreuil et son avenir !



Bonne lecture

Votre Maire,
Jean-Pascal Gournès

Votre
Bien dévoué

Jean Pascal Gournès



Petite Enfance : **s'épanouir et s'éveiller en s'amusant**

Développer sa curiosité, se sociabiliser, sont des objectifs majeurs de l'accueil des tout-petits dans les structures Petite Enfance.

Toute l'année, le personnel des Multi-Accueils (MAC) de Meyreuil organise des activités qui, bien souvent, regroupent les enfants des deux structures municipales, pour leur apprendre l'autonomie et la vie en société. Ainsi, en février, les enfants du MAC "Monique Ferrandez" ont participé à des ateliers yoga, animés par l'équipe, au MAC "Les Petits Meyreuillais". Cet échange de bons procédés s'est poursuivi avec un atelier sensoriel de sable magique pour lequel les petits Meyreuillais se sont rendus au MAC "Monique Ferrandez".

Le 10 mars, c'était jour de fête avec un carnaval proposé à la salle Jean Monnet. Sur place, les enfants des deux Multi-Accueils "Les Petits Meyreuillais" et "Monique Ferrandez" ont été accueillis, avec leurs familles, par le personnel déguisé en clowns pour différents ateliers (maquillage, photo, confettis,...) et un grand goûter.



Carnaval proposé par les deux Multi-Accueils "Les Petits Meyreuillais" et "Monique Ferrandez"



Chasse aux œufs



Atelier sensoriel avec le sable magique



La vie de nos écoles

Les écoliers meyreuillais à la découverte des abeilles

A l'initiative d'Hélène Corréard Le Saux, Conseillère Municipale déléguée à l'éducation, les écoles meyreuillaises développent, depuis plusieurs semaines, un projet sur les abeilles. Proposés par l'association l'Abeille Provençale et cofinancés par l'Office Municipal Socio-Culturel, ces ateliers se déroulent en plusieurs séances du 31 mars au 16 juin.

L'apiculteur Jérémy Borel se déplace avec son matériel pédagogique (support photos, vidéo, ruche vitrée, spécimens, découverte sensorielle, dégustation, fabrication de bougies,...) pour faire découvrir cet insecte fascinant, si essentiel à la vie dans nos campagnes. Les enfants sont particulièrement attentifs aux problématiques environnementales et participent avec enthousiasme à ces ateliers de découverte et de sensibilisation.



Une conférence pour prévenir les dangers des écrans

Le 15 avril, à l'école Robert Lagier, une conférence sur les écrans a été organisée par l'Ifac, dans le cadre de "Graine de Famille", avec la participation d'une psychologue clinicienne, d'une psychomotricienne et d'une hypnothérapeute. Les parents présents ont été sensibilisés aux dangers d'une exposition trop intense des enfants aux différents écrans (télé, ordinateur, smartphone, tablette,...) et aux solutions à mettre en place pour y remédier.



Les couleurs du carnaval de Meyreuil



Organisé par l'association des Parents d'Elèves de Meyreuil (APEEP), le carnaval a animé les rues du Plan le 25 mars dernier, avec ses enfants costumés et leurs familles.





Aux sons de la batucada "La Clique", proposée par l'Office Municipal Socio-Culturel, les enfants ont défilé, sous un beau soleil printanier, depuis la Place de la Poste dans les rues du Plan de Meyreuil. Les inspirations des costumes ne manquaient pas ! Le public et les familles étaient nombreux à admirer le défilé et à encourager les enfants...



... dans une folle ambiance !



Centres Aérés : **des vacances dynamiques**

Durant les vacances d'avril, les centres aérés de Meyreuil, gérés par l'Ifac, ont fait le plein d'activités pour les jeunes Meyreullais.

En maternelle, le thème de la 1^{ère} semaine était "Du bout des doigts" avec une découverte de la langue des signes. Durant la 2^{ème} semaine, les enfants se sont notamment initiés à la trottinette, une première pour nos bouts de choux !



En élémentaire, la première semaine était gastronomique avec un défi culinaire, où les Meyreuillais ont affronté les centres de Châteauneuf-le-Rouge et Peyrolles avec la création d'un gâteau. La deuxième semaine, un challenge Interville Ifac a permis aux jeunes Meyreuillais de défier sur des épreuves de type jeux télé les centres d'Auriol, La Destrousse et Mimet, et de gagner la coupe !



Des vacances dynamiques, sportives et ludiques qui rencontrent toujours un grand succès auprès des familles et des enfants !

Chez les ados, une semaine était consacrée au festival Scène de Jeunes, avec la préparation d'un spectacle, joué ensuite sur la scène de la salle de La Pléiade à La Destrousse. Pour se détendre entre les répétitions, une sortie bowling ou du double dutch (corde à sauter chorégraphiée) étaient au programme.





Les "news" du Conseil Municipal des Jeunes

Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie et un point a été fait sur les projets en cours proposés par des jeunes élus, investis dans la vie de leur commune.

En préambule, un rappel a été fait sur l'engagement de chacun et ce que cela impliquait. L'accent a été porté sur la solennité et le sérieux des débats au sein du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que la rigueur nécessaire à la bonne tenue du CMJ.

Les projets choisis cette année sont une journée d'initiation au secourisme, des olympiades inter-écoles et un journal des jeunes. Les olympiades inter-écoles ont été reportées pour des raisons de calendrier ; les jeunes conseillers se concentrent donc sur la journée d'initiation au secourisme et sur le journal des jeunes.

Les décisions prises à propos de l'initiation aux gestes de premiers secours

Il est nécessaire que ce soit sur un temps d'école, pour cela un mail a été envoyé aux directrices des écoles élémentaires pour leur demander une date disponible afin de pouvoir organiser cette journée.

Les jeunes élus doivent, lors de la prochaine réunion, proposer un texte qui sera envoyé aux différents organismes afin de leur demander leurs disponibilités, ce qu'il est possible de faire ainsi que le prix que cela pourrait coûter.

A propos du journal des jeunes

Il a été déterminé qu'il était préférable de réaliser le journal des jeunes dans "Les Nouvelles de Meyreuil" plutôt que dans le "Meyreuil info". "Les Nouvelles de Meyreuil" est un magazine publié tous les trimestres, ce qui permettrait de préparer une page complète.

Les élus doivent alors proposer une première maquette pour le journal des jeunes.



Entretien avec Jean-Pascal Gournès

Le Maire de Meyreuil revient sur les événements de ces derniers mois.

► **Monsieur le Maire, l'actualité de ce premier semestre 2023 a été très intense à Meyreuil. Pouvez-vous nous parler des nouvelles structures qui ont été inaugurées ?**

Depuis plusieurs mois, notre pays traverse une crise sociale et politique. Face à ce tumulte, je crois plus que jamais que la commune demeure l'échelon de proximité, celui du lien de confiance, grâce auquel l'équipe municipale peut agir pour tous les Meyreuillais, pour la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie, grâce auquel nous pouvons préparer les grands défis de demain.



Notre commune, comme beaucoup d'autres en France, doit faire face à la quasi-faillite de notre système de santé et à la pénurie de médecins. Mais, grâce à la cohésion et au dynamisme de l'équipe municipale, nous avons réussi à créer un espace communal de santé, l'Agora, et à attirer deux nouveaux médecins généralistes en leur offrant les meilleures conditions pour leur installation. Les Meyreuillais ont pu découvrir ce nouveau lieu de vie lors de l'inauguration qui s'est déroulée en mars dernier.



Inauguration de l'Agora



Inauguration du boulo-drome Patrice Baronian

Le nouveau boulo-drome couvert Patrice Baronian a été inauguré en avril. C'était une promesse de campagne, nous l'avons tenue. La nouvelle ombrière surplombe désormais élégamment le boulo-drome de la place de l'Europe et améliore le confort de tous les boulistes. Accompagné par sa famille, c'est avec émotion que j'ai dévoilé la plaque rendant hommage à Patrice Baronian.

► En mars dernier, comme tous les ans, la commune a voté son budget. Quelles en sont les grandes lignes ?

Le budget communal 2023 pourrait se résumer en quelques mots : **investir sur l'avenir sans hypothéquer le présent.**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, une politique d'investissement ambitieuse et le **maintien des taux communaux sur les impôts locaux** en sont les trois grands axes.

Malgré un contexte financier difficile où la Mairie, comme les familles, subit de plein fouet l'inflation et l'augmentation des dépenses d'énergie (+72% de dépenses d'électricité en un an), je suis particulièrement fier de notre capacité à maintenir les taux des impôts locaux comme nous le faisons depuis 15 ans.

Ces bons résultats ont été rendus possibles grâce à une gestion saine de nos finances communales qui nous permet d'amortir un peu les effets de l'inflation et au pari sur l'avenir que nous avons fait avec Robert Lagier, il y a une vingtaine d'années de miser sur le développement économique de Meyreuil avec la création de zones d'activités industrielles et technologiques innovantes.



Le carnaval de Meyreuil



La traditionnelle Chasse aux œufs

Le budget municipal 2023 a aussi la particularité de présenter une section d'investissement équivalente à la section de fonctionnement, ce qui démontre la volonté de l'équipe municipale d'investir sur l'avenir, avec des projets pensés pour préserver et améliorer le cadre de vie de tous les Meyreuillais.

► Quels sont les projets prévus en 2023 ?

Dans la continuité des budgets précédents, les investissements prévus en 2023 vont permettre d'améliorer le cadre de vie des habitants, de renforcer la sécurité du quotidien et les services de proximité. Voici la liste des principaux projets pour 2023 :

- Ombrière du boulodrome (330 000€)
- Acquisition foncière pour la Cuisine Centrale (250 000€) : elle devrait être opérationnelle à la rentrée 2025
- Voirie Projet Urbain Partenarial Ballon (PUP) Tranche 2 (1 790 000€)
- Poursuite de l'extension de la vidéosurveillance (30 000€)
- Acquisition de l'immeuble du futur Cercle (600 000€) : les travaux débuteront prochainement

■ Entrée de ville Chemin des Cigales (2 050 000€) : les travaux débuteront en septembre 2023

■ Aménagement de la Bastide de Ballon (2 070 000€) : ce chantier important devrait être terminé fin 2024

► Avec les beaux jours, les animations ont-elles repris sur la commune ?

Elles n'ont jamais cessé, mais il est vrai qu'avec la belle saison de nombreuses manifestations peuvent désormais se tenir en extérieur. Je pense notamment au carnaval organisé par les parents d'élèves qui a été l'occasion d'admirer un beau défilé dans les rues de Meyreuil, ou encore la Chasse aux œufs, rendez-vous très attendu des petits comme des grands, et dont le succès ne se dément pas d'année en année. Je n'oublie pas notre fête traditionnelle de la Saint-Marc qui a rassemblé les Meyreuillais autour des nombreuses animations organisées par le Comité des Fêtes que je remercie pour son dynamisme. Ces manifestations conviviales participent au climat serein qui règne à Meyreuil et auquel nous sommes très attachés.



Fête de la Saint-Marc

Continuons à cultiver cet art
du bien-vivre ensemble
qui fait de notre village
une commune si agréable à vivre.
Bel été à tous !

La Maison du Bel Âge fait étape à Meyreuil

Du 22 au 26 mai, la Maison du Bel Âge itinérante a fait étape à Meyreuil sur la place de la Poste. Durant 5 jours, elle a accueilli les seniors pour leur proposer aide et conseils dans leur vie quotidienne ou leurs démarches administratives. Des ateliers numériques et de réalités virtuelles étaient également proposés, ainsi qu'une permanence d'une mutuelle santé.



Les aînés fêtent le carnaval

Le 9 mars dernier, l'association "Energie Solidaire 13" a fêté le carnaval à la salle Jean Monnet. C'est un groupe joyeux et déguisé de plus de 90 personnes qui a profité d'un goûter convivial et d'une animation musicale.



Visite à la résidence les Cigales

Le 23 mars, le nouveau médecin généraliste installé à Meyreuil depuis le début de l'année, est allé à la rencontre des habitants à la résidence intergénérationnelle Les Cigales.

A l'occasion d'un café convivial, le docteur Liautard a pu se présenter et échanger avec les résidents en toute simplicité.





Synertic, start-up meyreuilaise, développe l'application ToolBox pour ElectroSteel

Les 22 et 23 mars, Electrosteel a présenté son nouvel outil "ToolBox by Electrosteel", une application mobile et web innovante au service des acteurs de la filière de l'eau, développée par Synertic, société basée à Meyreuil.

Créée en 2010, Synertic, installée à l'Atrium de Meyreuil, est spécialisée dans la conception de solutions et la création d'applications mobiles afin d'offrir à ses clients des applications orientées aussi bien pour le grand public que pour les métiers nécessitant des compétences en sécurité et intégration dans les systèmes d'information.

ToolBox est la première boîte à outils, 100% dédiée aux usages métiers des différents acteurs de la filière de l'eau avec notamment :

- Un module de calcul des longueurs à verrouiller, normalisé NF ;
- Des circuits courts d'approvisionnement par géolocalisation ;
- Des outils d'assistance technique ;
- De la documentation technique avec les fiches techniques, le manuel de pose et des tutoriels.

Très intuitive, l'application offre une interface très accessible avec les principaux paramètres à renseigner. Consultable à partir d'un smartphone, d'une tablette et d'un ordinateur, cet outil de travail peut archiver les historiques de calculs et les demandes de devis dans l'espace personnel de l'utilisateur.

Elle est disponible dans 5 langues (français, anglais, espagnol, italien et allemand) et téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou sur Google Play.

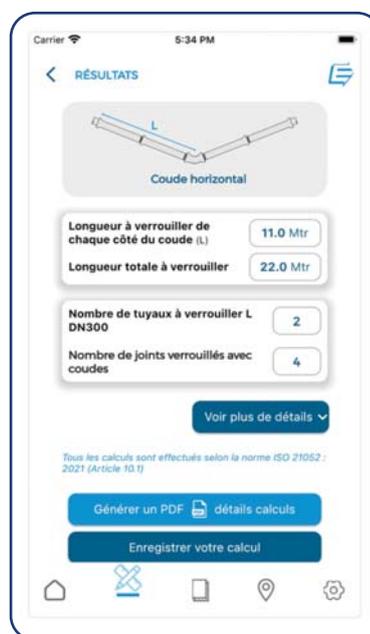
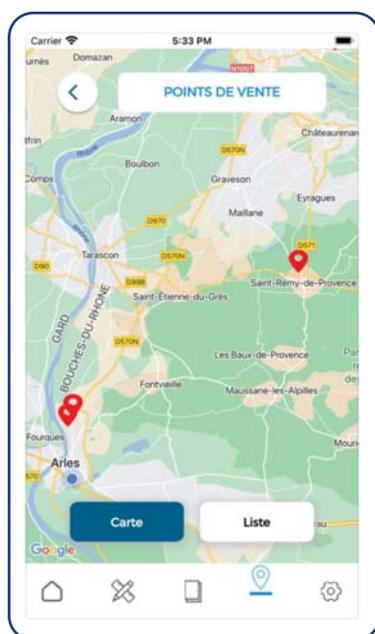


TOOLBOX by ELECTROSTEEL

Calculatrice canalisations
Electrosteel Europe SA

☆☆☆☆☆

Nombre d'évaluations insuffisant



Info express

GRDF Energies renouvelables va s'installer à Bachasson

La division énergies renouvelables de GRDF va installer, dans les prochains mois, une filière sur le parc de Bachasson. A terme, ce sont **300 nouveaux emplois supplémentaires** à Meyreuil.

Inauguration de l'Agora

Le 25 mars, la Municipalité avait invité les Meyreuillais à l'inauguration de l'Agora qui regroupe désormais le centre médical et les locaux de la police municipale.



**PROMESSES
TENUES**



En présence de Bruno Cassette, sous-Préfet d'Aix-en-Provence, d'Arnaud Mercier, Conseiller Départemental, de Claude Caracena, Conseiller Municipal délégué à la Santé, d'Odette Pitault, Première Adjointe au Maire et d'un public nombreux, Joseph-Marie Santini, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et à la Sécurité a inauguré l'Agora.

Offrir aux Meyreuillais des services de proximité et de qualité est un objectif fondamental pour la Municipalité. Pour cela, elle a souhaité réhabiliter les locaux de l'ancien centre administratif pour les transformer en un nouveau lieu de vie.



Le bâtiment à deux niveaux accueille les nouveaux locaux de la police municipale ainsi que le Centre de Supervision Urbain (CSU) qui gère l'ensemble des caméras de vidéo-protection installées sur le territoire de la commune.

L'Agora accueille également l'Espace Communal de Santé, né de la volonté de l'équipe municipale de lutter contre les déserts médicaux et de proposer aux Meyreuillais une médecine préventive de proximité et de qualité. Aujourd'hui, cet espace accueille deux nouveaux médecins généralistes et une sage-femme. La commune a mis à leur disposition des locaux modernes et équipés pour recevoir leur patientèle dans les meilleures conditions.

Dans son discours, Joseph-Marie Santini a exposé la genèse de ces travaux réalisés en partie en régie. Il a ensuite coupé le traditionnel ruban avant de faire découvrir les lieux aux officiels et au public venu nombreux.



Prévenir les infractions grâce à la vidéosurveillance

Actuellement, 28 caméras surveillent l'espace public de Meyreuil.

A court terme, 3 caméras vont être installées au Pont de Bayeux, au rond-point Tholonet (D 58) et au Pont de Valbrillant (D 58 j), dédiées à la vidéo-verbalisation. Courant 2024, au moins 2 caméras sont prévues à l'écoquartier Ballon (en entrée et en sortie). D'autres sont installées mais en surveillance restreinte de bâtiments publics.



Pour prendre rendez-vous avec vos professionnels de santé présents à l'Agora

■ Camille Pagliari-Olivier, sage-femme diplômée

Rendez-vous en ligne sur doctolib.fr
ou par téléphone au 04 84 93 13 16

■ Marc Liautard, médecin généraliste

Rendez-vous en ligne sur maiaa.com
ou par téléphone au 04 84 93 13 15

Un second médecin généraliste s'installera à l'Agora en juillet 2023.

Pour plus d'informations, une adresse mail est à votre disposition : espace.sante@ville-meyreuil.fr



Le nouveau boulodrome couvert Patrice Baronian

Le 23 avril, la place de l'Europe était en fête pour l'inauguration du nouveau boulodrome de Meyreuil.

C'était un engagement de l'équipe municipale : réaliser une ombrière pour couvrir le terrain du boulodrome municipal, situé place de l'Europe. Aujourd'hui, la promesse est tenue avec l'édification de cette structure, élégante et aérienne, qui permet désormais à tous les boulistes de pratiquer leur sport à l'abri des ardeurs du soleil et des intempéries.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Béatrice Bonfillon Chiavassa, Conseillère Départementale représentant la Présidente Martine Vassal, des élus et de nombreux Meyreuillais.

PROMESSES
TENUES





Dans son discours, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, a salué les adhérents de l'association "la Boule Tranquille" de Meyreuil, dont les résultats sportifs de haut niveau, en régional comme en national, font honneur à la commune.

Le boulodrome porte désormais le nom de Patrice Baronian, ancien agent municipal et grand bouliste qui avait été sacré champion de France des collectivités territoriales en 2019. Accompagné par la famille de Patrice, le Maire a dévoilé la plaque portant le nom du nouveau boulodrome, un moment émouvant pour tous ceux qui aimaient cet homme gentil, joyeux et engagé au service de son village qu'était Patrice Baronian.

Une ombrière "made in Meyreuil"

Cette structure est en grande partie "made in Meyreuil" car la conception, la charpente, la création graphique de l'enseigne et sa confection ont été réalisées par des sociétés meyreuillaises. Nous devons également la végétalisation du site au service Espaces verts de la ville.



Cette journée, veille de commémoration du génocide arménien, a aussi été l'occasion de dévoiler une plaque à la mémoire des rescapés du génocide, apposée à l'entrée de la cité arménienne qui rappelle la contribution importante à la vie de la commune des réfugiés arméniens venus s'installer à Meyreuil.

Budget Primitif 2023 :

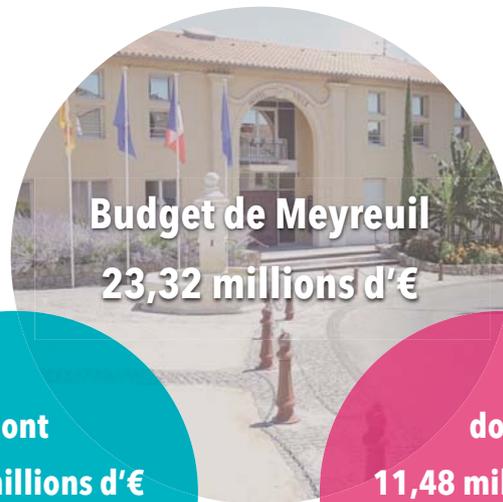
La commune n'augmente toujours pas les impôts communaux

C'est dans un contexte économique particulièrement difficile que le budget municipal 2023 a été adopté le 28 mars dernier. Un budget qui se caractérise par son volontarisme, au service de la population.

Un budget 2023 d'avenir

Lors du Conseil Municipal du 28 mars 2023, l'équipe municipale a réaffirmé sa volonté d'inscrire Meyreuil dans l'avenir, et de proposer à ses habitants un service public orienté vers le vivre-ensemble, les solidarités, la démocratie partagée et la transition écologique.

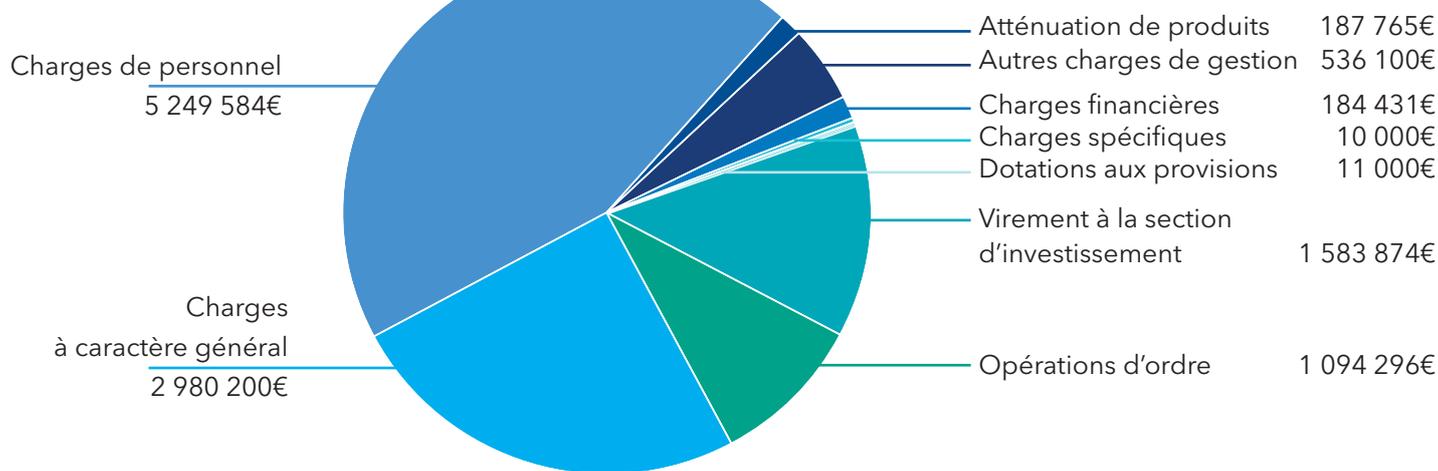
Un budget d'investissement équivalent au budget de fonctionnement qui démontre la volonté de Meyreuil d'investir sur l'avenir.



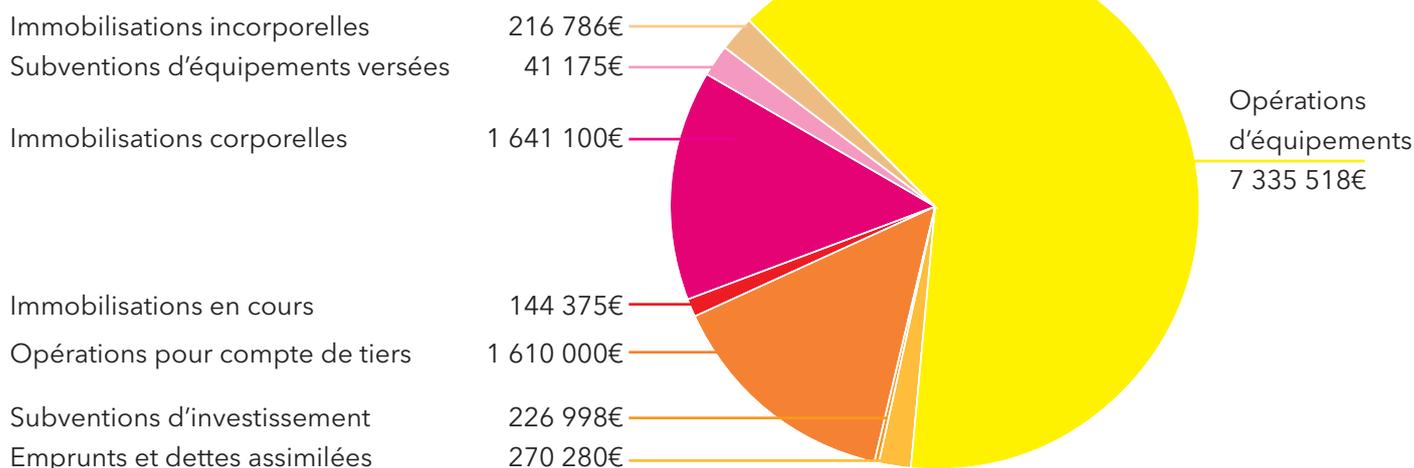
dont
11,83 millions d'€
en fonctionnement

dont
11,48 millions d'€
en investissement

Dépenses de Fonctionnement : 11,83 M€



Dépenses d'Investissement : 11,48 M€

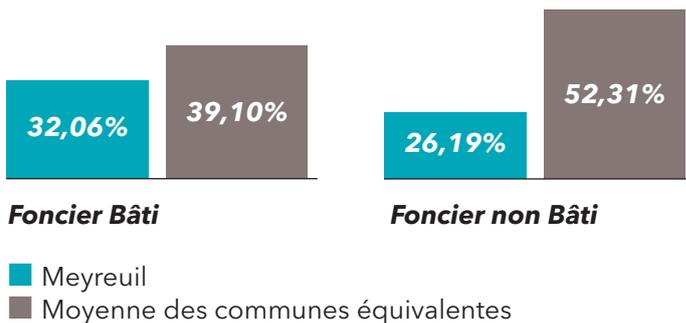


Des choix forts pour préserver le pouvoir d'achat des Meyreuillais

Malgré cette forte augmentation des dépenses de fonctionnement, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale. Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a décidé de maintenir les taux communaux des impôts locaux, soit :

- 17,01% pour le Foncier Bâti (soit 32,06% en y ajoutant le taux départemental de 15,05%)
- 26,19% pour le Foncier non Bâti
- 9,11% pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires

Une fiscalité stable et beaucoup moins forte qu'ailleurs



Comparativement aux communes de même taille, la pression fiscale sur les familles est moins forte à Meyreuil.

Agir en faveur de la transition écologique et de la sobriété énergétique

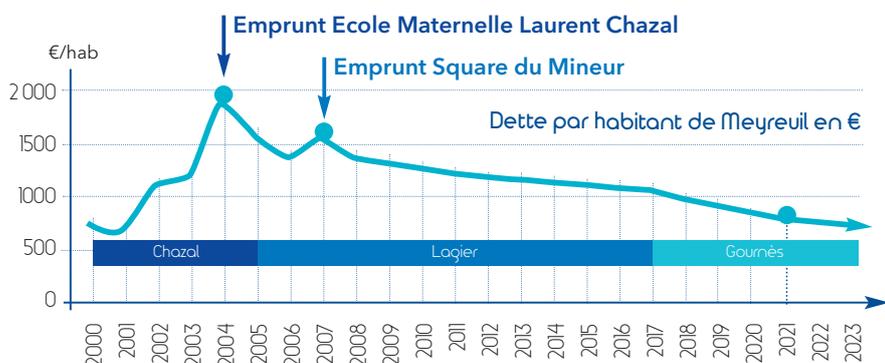
L'année 2022 a été un exercice hors norme en raison, d'une part, du dégel du point d'indice de 3,5 % depuis le 1^{er} juillet 2022 et, d'autre part, de l'inflation avec un fort impact sur les dépenses de fonctionnement. En effet, on constate une **augmentation des dépenses en électricité de 72% entre 2022 et 2023**.

Pour adopter une démarche exemplaire et contenir ses dépenses énergétiques, la commune de Meyreuil a lancé une vaste opération d'audit de ses bâtiments communaux qui a livré les recommandations et préconisations des travaux à réaliser pour la période 2023/2024 et au-delà.

Sont prévus notamment :

- La poursuite de la modification de l'éclairage public par des systèmes à leds moins énergivores et la politique d'économies par l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit.
- La construction d'un parking public gratuit de 90 places sous ombrières photovoltaïques sur les 4 000 m² du parking du stade au Plan de Meyreuil.
- La pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments publics, une des premières étapes étant la solarisation de la toiture du Gymnase municipal.

Un endettement en baisse constante



Le dernier emprunt contracté par la commune a eu lieu il y a 15 ans. Cette année, sauf opportunité, il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt dans le Budget 2023. Le taux d'endettement de la commune continue donc à se réduire. En 2022, la commune remboursait 77,73€ par habitant.

Un budget d'investissement soutenu pour améliorer le cadre de vie et répondre aux nouveaux besoins des Meyreuillais

Le budget 2023 en investissement s'élève à 11,48 M€ et représente presque la moitié du budget total (49%). Grâce à la gestion responsable et maîtrisée de l'équipe municipale, ces dernières années, la dette se réduit année après année, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Cette bonne santé financière permet un maintien à un haut niveau des dépenses d'équipement. **En 2023, la commune de Meyreuil dépensera 1 839€ par habitant au titre des dépenses d'équipement contre 278 € par habitant en moyenne dans les communes équivalentes.**

Les principaux investissements en 2023

- Ombrière du boulo-drome : 0,33 M€.
- Acquisition foncière pour la Cuisine Centrale : 0,25 M€.
- Voirie PUP Ballon Tranche 2 : 1,79 M€.
- Poursuite de l'extension de la vidéosurveillance : 0,03 M€.
- Acquisition immobilière du futur Cercle : 0,6 M€.
- Entrée de ville Chemin des Cigales : 2,05 M€.
- Aménagement de la Bastide de Ballon : 2,07 M€.

Réunion publique : les Obligations Légales de Débroussaillage

Le jeudi 30 mars, une réunion publique sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) s'est tenue à la salle Jean Monnet.

Sous la houlette de Claude Caracena, Conseiller Municipal délégué aux risques majeurs, la réunion a permis de faire le point sur les obligations des propriétaires fonciers en matière de débroussaillage. Des membres de l'Office National des Forêts et de la Police Municipale ont rappelé le cadre légal des OLD qui font partie des actions préventives les plus efficaces pour prévenir le risque incendie de forêt si prégnant en Provence. Rémy Imbert, Adjoint au Maire et représentant le Comité Communal Feux de Forêts, participait également.



S'informer sur la potabilisation de l'eau



Le 11 mai, la Société du Canal de Provence avait invité ses abonnés en eau brute à une réunion publique sur le sujet de la potabilisation de l'eau du canal à la salle Mistral.

Les 400 habitants de Meyreuil titulaires d'un contrat Eaux Brutes Domestiques (EBD) avec la Société du Canal de Provence (SCP) disposent d'une eau domestique qui nécessite d'être potabilisée avant d'être consommée.

Ainsi, préalablement à tout usage domestique, il est de la responsabilité du client d'en assurer le traitement en installant un système de traitement d'eau individuel approprié et entretenu d'après la réglementation. Ces services peuvent être effectués par la SCP ou un tiers.

Voisins vigilants et solidaires : bilan du dispositif

Une réunion publique sur le dispositif Voisins vigilants et solidaires a eu lieu le 15 mai à salle Jean Monnet.

Cette rencontre était l'occasion de dresser un bilan du dispositif actuel et une cartographie de la délinquance à Meyreuil, avec la participation de la Gendarmerie. La réunion a aussi permis de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement.

Si vous souhaitez devenir référent, signalez-vous à la Police Municipale : 04 42 52 09 54 - police@ville-meyreuil.fr



Conférence sur les Fraudes Numériques

Le 13 avril, le Centre Communal d'Action Sociale de Meyreuil a organisé une conférence sur les fraudes numériques à la salle Mistral.

Reconnaître un email frauduleux, se prémunir contre les tentatives de fraudes sur Internet, les démarches à accomplir quand on en est victime,... tels sont quelques-uns des thèmes qui ont été abordés avec les gendarmes d'Aix-en-Provence et le juriste de l'UFC Que Choisir. Cette rencontre a été proposée dans le cadre de la Convention Territoriale Globale "Bassin minier" signée avec la CAF.



Premier atelier santé à l'Agora

Le 18 avril, l'Agora a accueilli un atelier de prévention "Alimentation et nutrition".

Animé par la diététicienne-nutritionniste, Corinne Mairie, l'atelier portait sur les liens entre alimentation et santé. Ceux-ci sont de plus en plus connus et le risque de développer de nombreuses maladies peut être réduit grâce à une alimentation saine. Les participants ont pu bénéficier gratuitement de ces conseils.



Chasse aux œufs de Pâques

Organisée par l'Office Municipal Socio-Culturel, avec la participation du Campanile Meyreuil, la traditionnelle Chasse aux œufs s'est déroulée au domaine communal de Valbrillant le 10 avril 2023.

Dès l'ouverture des grilles à 11h30, une joyeuse ruée a envahi les pelouses de Valbrillant. Cette année, pour que les plus petits ne soient pas frustrés par la rapidité des plus grands à trouver les œufs, deux zones de collecte avaient été aménagées, dont une réservée aux tout-petits.





Les enfants, munis de paniers, ont pu ramasser les précieuses friandises au chocolat que des mains malicieuses avaient disséminé un peu partout. A midi, l'apéritif était offert par l'Office Municipal Socio-Culturel. Le beau temps étant de la partie, le pique-nique tiré du sac a été apprécié par tous et la journée s'est poursuivie avec une initiation au minigolf.





Fête de la Saint-Marc

La traditionnelle fête de la Saint-Marc, organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec l'Office Municipal Socio-Culturel, s'est déroulée le 29 avril 2023 au Chef-Lieu.

Dès 10h, le marché des créateurs a ouvert ses portes. Artisans et producteurs locaux ont accueilli les familles meyreullaises qui ont pu se promener entre les étals des marchands. Sur place, des jeux et des ateliers étaient organisés pour les enfants : jeux anciens en bois, structures gonflables, atelier de sensibilisation au risque de feux de forêt sous forme d'escape game,...





A midi, les Meyreuillais se sont regroupés autour des foodtrucks présents spécialement pour l'occasion. En soirée, la traditionnelle daube a été appréciée par les convives dans la salle de restauration de l'école Alain Tertzaguan. Cette journée de fête avait été précédée par la messe de la Saint-Marc et la bénédiction des brioches qui ont été célébrées le 25 avril en l'église du Chef-Lieu.



Premier vide-grenier du Comité des Fêtes

Le 1^{er} avril, le Comité des Fêtes de Meyreuil a organisé son premier vide-grenier sur la place de la Poste. Une occasion pour les Meyreuillais de débarrasser caves et greniers et de proposer, à petits prix, des bonnes affaires aux visiteurs. Une vraie réussite qui devrait perdurer...

Conseil Municipal du 28 février 2023

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation de la secrétaire de séance : Hélène Corréard Le Saux.



"Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera".
Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → **Unanimité**

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement par le Maire.

Disposition d'ordre financier

Appels de cotisation

Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à mandater la somme de 9 163,60 € correspondant à l'appel de cotisation au titre de 2023 de la Mission Locale du Pays d'Aix. → **Unanimité**

Approbation d'une demande de subvention classe découverte : école Virgile Arène du 15 au 17 mai 2023 aux Issambres

47 enfants de Meyreuil sont concernés par ce voyage qui se déroulera du 15 au 17 mai 2023 aux Issambres. Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le Maire à attribuer la somme forfaitaire de 40€ par enfant et 120€ par classe soit 2120€ pour l'ensemble des enfants qui participent au séjour. La Municipalité participe également à hauteur de 800€ pour le transport. Le reste à charge pour les familles s'élève à 127€ par enfant.

→ **Unanimité**

Expérimentation du compte financier unique (CFU) pour le budget M4 du cimetière : approbation de la convention à signer avec l'Etat → **Unanimité**

Nouvelle tarification de la restauration scolaire

Question de Monsieur Obert

Monsieur le maire Pourquoi avoir fait le choix politique de faire peser sur les familles une part de l'aide que vous accordez à la société de restauration collective, pour préserver son équilibre économique ? Cordialement

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur Obert,

En premier lieu, permettez-moi de vous demander de reformuler votre question.

En effet, la question correcte serait de me demander pourquoi avoir fait le choix politique de faire peser sur les familles une part de l'aide que

l'Etat accorde aux sociétés de restauration collective. En effet, il ne s'agit pas ici d'une libéralité accordée par la ville de Meyreuil, ce que votre question laisse sous-entendre.

Dans le rapport qui accompagne l'ordre du jour, ce point est bien exposé et je vais vous en refaire une lecture. Il est ici question d'une circulaire gouvernementale n°6380/SG du 29/11/2022 qui autorise, et qui préconise la modification des conditions financières des contrats en cours. Cette circulaire doit permettre d'assurer la poursuite de l'exécution des marchés publics touchés par ces difficultés et d'éviter le risque de défaillance de leurs titulaires voire de rupture des circuits d'approvisionnement.

Ainsi, le Gouvernement demande aux communes de veiller à aménager les conditions d'exécution des contrats en cours avec renonciation aux sanctions contractuelles et/ou modification des spécifications techniques, des conditions d'exécution, des clauses financières ou de la durée du marché.

Fort de cette nouvelle réglementation, notre prestataire nous a notifié la modification des modalités de fixation du prix non plus sur l'indice du coût à la consommation mais sur celui du coût à la production.

Toutes les communes ont appliqué cette circulaire et ont de fait, pour beaucoup, revu leurs tarifs de restauration. En effet, cette augmentation des dépenses de fonctionnement a un impact sur notre budget.

Il nous a semblé injuste de faire supporter le poids du surcoût à tous les Meyreuillais, y compris ceux qui n'ont pas d'enfant à la cantine. En effet, contrairement à la plupart des communes nous n'augmenterons pas les impôts en 2023.

Nous avons donc réétudié les tarifs.

Vous noterez que la dernière augmentation date de 2006, cela fait donc 17 ans que le prix de la cantine n'a pas varié à Meyreuil...

Vous aurez relevé que cette proposition d'augmentation reste très modeste et en deçà de la part restant à la charge de la ville. De plus, à titre de comparaison et sans les citer, voici quelques exemples de prix pratiqués par nos voisins, après augmentation :

Commune 1 : selon QF de 1,91 à 4,89 €

Commune 2 : le prix moyen est passé de 2,67 € à 4,10 €

Commune 3 : tarif unique à 3,50 €

Commune 4 : tarif unique à 3,55 €

Commune 5 : de 3,03 € à 4,42 €

Les enfants de Meyreuil ont la chance d'aller dans nos écoles, et malgré l'augmentation proposée, nous restons encore très en deçà de la moyenne départementale...

Les producteurs, les fournisseurs, les grossistes et les opérateurs de restauration collective font face depuis plusieurs mois à une flambée des prix des matières premières, des transports et de l'énergie. Les fournitures et denrées ont vu leurs prix grimper, notamment à cause de la hausse du prix de fabrication liée aux diverses pénuries de matières premières et à l'augmentation du prix de l'énergie sans oublier les baisses de production liées à la sécheresse qui a frappé les agriculteurs français.

Le coût de confection d'un repas a fortement augmenté depuis trois ans et particulièrement en 2022. Par exemple, hors explosion des coûts de l'énergie nécessaire aux préparations et cuissons, le lait a évolué de 16%, le riz de 13%, la viande de bœuf de 22%, la volaille de 15%, 20% pour l'épicerie, 15% pour le pain.

Tirant les conséquences de l'avis rendu le 15/09/2022 par le Conseil d'Etat, la circulaire gouvernementale n°6380/SG du 29/11/2022 autorise, sous certaines conditions, la modification des conditions financières des contrats en cours.

Ainsi, afin d'assurer la poursuite de l'exécution des marchés publics touchés par ces difficultés et éviter le risque de défaillance de leurs titulaires voire de rupture des circuits d'approvisionnement, il est demandé aux communes de veiller à aménager les conditions d'exécution des contrats en cours avec renonciation aux sanctions contractuelles et/ou modification des spécifications techniques, des conditions d'exécution, des clauses financières ou de la durée du marché.

Notre prestataire Terres de Cuisine est concerné et nous a adressé un courrier le 20 janvier 2023 nous notifiant une augmentation du prix du marché à hauteur de 20% afin de ne pas mettre en danger son équilibre économique.

Il sollicite la Ville de Meyreuil afin de réaménager les conditions contractuelles, en particulier celles liées aux indices utilisés pour les révisions de prix, en prenant en compte par exemple, les indices des prix agricoles à la production.

Prenant bonne note des éléments ci-dessus, la Ville de Meyreuil accepte de revoir les clauses de révisions de prix basées sur des indices officiels de

production adaptés et révisables tous les trois mois au lieu d'annuellement.

Toutefois, cette hausse de 20 % va avoir un impact sur nos dépenses de fonctionnement à hauteur de 52 516€ supplémentaires en 2023.

Afin que le surcoût ne soit pas totalement supporté par la Municipalité, des scénarii ont été étudiés.

Contrairement aux décisions prises par certaines collectivités locales, la Ville de Meyreuil :

- Rejette catégoriquement tout dispositif visant in fine à diminuer les coûts des repas des enfants,

- Et, refuse de proposer des repas passant de 5 à 4 composantes privant ainsi les enfants de fromage ou de dessert selon les jours de la semaine ; constatant le très faible taux de gaspillage de nourriture de nos cantines scolaires, ce dont il faut se féliciter.

Le dernier levier possible consiste à agir sur la tarification du repas cantine. En effet, depuis l'entrée en application du Décret du 15 mai 2009, les prix de la restauration scolaire sont librement fixés par la collectivité (sous réserve que le prix facturé soit inférieur au prix de revient) afin de tenir compte de l'augmentation du coût des matières premières, des modifications des frais de personnel et du fonctionnement avec notamment le coût des fluides.

A noter que les tarifs pratiqués par la commune n'ont pas été augmentés depuis le 1er janvier 2006, mais ont été modifiés en intégrant le quotient familial en 2021.

Néanmoins, la Ville souhaite limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement sans l'imposer totalement aux familles.

→ **25 voix pour et 3 contre**

Dispositions d'ordre conventionnel

Approbation de la création de la ZAP du Vallon de Valbrillant et Labouaou

→ **Unanimité**

Dispositions relatives à la gouvernance

Approbation de la convention tripartite (Métropole-Provence TLC et Commune) relative à la mise en place d'une récupération de textiles, linges de maison, chaussures en Points d'Apport Volontaire en vue de leur réutilisation/réemploi sur la Métropole Aix-Marseille Provence → **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de signer une convention de mandat de gestion locative pour les logements situés au dessus du futur cercle → **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de signer une convention de partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Provence Santé

→ **Unanimité**

Dispositions relatives au foncier

Numérotation du chemin de la Martelière

→ **Unanimité**

Numérotation du chemin de la Sarrière

→ **Unanimité**

Approbation de la servitude de passage à donner à la Société du Canal de Provence pour accéder à la parcelle AV 135 → **Unanimité**

Rattachement à l'ordre du jour

Cession parcelle AW291 à Gazel Energie → **Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Conseil Municipal du 28 mars 2023

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation de la secrétaire de séance : Hélène Corréard Le Saux.



"Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera".
Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → **22 voix pour et 2 abstentions**

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement par le Maire.

Dispositions d'ordre financier

Approbation du compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2022

- Compte de gestion du budget général de l'exercice 2022

→ **Unanimité**

Compte de gestion du budget annexe du cimetière de l'exercice 2022

→ **Unanimité**

Examen des comptes administratifs de l'exercice 2022

- Compte administratif du budget général 2022 :

→ **21 voix pour et 5 abstentions**

- Compte administratif du budget annexe du cimetière 2022 → **21 voix pour et 5 abstentions**

Affectation du résultat 2022 au Budget Général 2023

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le Maire à reporter 1 760 836,01 € au budget général 2023. → **23 voix pour et 5 abstentions**

Affectation du résultat 2022 au Budget du cimetière → **25 voix pour et 3 abstentions**

Fixation des taux des trois taxes communales pour l'exercice 2023

Il est proposé au conseil municipal de fixer :

- le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale à 9,11 %,

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est

maintenu à 32,06 %, (Taux communal TFPB 17,01 % + Taux départemental TFPB 15,05 %)

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est maintenu à 26,19 %,

De maintenir :

- le taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés à 20% pour l'année 2023.

Ce qui aura pour conséquence, à base égale, de ne pas entraîner d'augmentation de la pression fiscale sur les ménages. → **25 voix pour et 3 voix contre**

Approbation de la constitution de provisions pour risques ou pour charges de fonctionnement

→ **25 voix pour et 3 abstentions**

Examen du Budget Général et du Budget annexe de l'exercice 2023

Question de Monsieur Terrier

Notre Projet MEYREUIL

Monsieur le maire,

Comme d'habitude, vous nous avez donné à

étudier le budget au dernier moment, comme pour éviter certaines questions qui pourraient vous ennuyer.

Vous vous targuez de ne pas augmenter les impôts pour les Meyreuillais, mais, vous avez voté au conseil Métropolitain la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères alors que Madame le Maire d'Aix-en-Provence a été plus courageuse que vous, refusant ce vote.

Vous avez également renoncé à appliquer l'exonération sur les nouvelles constructions de la taxe foncière.

Est ce que ce sont les nouveaux propriétaires qui supportent l'augmentation des recettes municipales de plus de 9% ?

Les élus du groupe : Notre Projet Meyreuil

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur TERRIER, vous affirmez que je vous aurais donné le budget à étudier, comme d'habitude, au dernier moment.

D'une part, l'envoi des dossiers relatifs aux conseils municipaux respecte les délais légaux prévus par le CGCT (5 jours francs) et en l'occurrence, pour cette séance, comme pour les autres d'ailleurs, 6 jours francs vous ont été donnés pour étudier les pièces. Ceci étant dit, j'ai le regret de constater les choses suivantes :

L'envoi a été fait par la voie dématérialisée et donc immédiate, le 21 mars dernier à tous les Elus dont votre groupe "Notre projet pour Meyreuil".

Or, au sein de votre groupe, seul Monsieur OBERT a ouvert les pièces le jour de la réception, alors que vous-même ne les avez consultées que le 24 mars soit 3 jours après leur réception et Madame BERMOND... toujours pas à ce jour...

D'autre part, si cette 1ère affirmation est déjà erronée, vous ajoutez que le but serait de faire en sorte que vous ne puissiez pas me poser de questions qui pourraient m'ennuyer...

Si le tracés que vous pourriez me donner reste à démontrer, au vu du constat qui vient d'être fait concernant le délai de consultation des pièces, si vous ne pouvez pas poser de questions, cela semble relever plus de votre propre responsabilité que de la mienne, vous en conviendrez...

Concernant la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

En préambule, je vous rappelle que la TOEM est une taxe et non pas une redevance. Le principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt s'applique.

Les Bouches-du-Rhône sont pratiquement les derniers de la classe en matière de tri et de kg/ha et ce, malgré toutes les campagnes d'information. Sans oublier les fortunes qu'il faut dépenser pour

nettoyer les dépôts sauvages, l'Arbois par exemple. Pour revenir sur le sujet, le budget annexe "déchets" de la Métropole est très déficitaire et, de fait, subventionné par le budget général à raison de 22 M€/an et sans le levier fiscal sur la TOEM, le déficit serait de 43 M€ à l'horizon 2023.

La convergence vers un taux unifié de 14 % (hors Marseille) n'est pas une nouveauté.

A ma connaissance, elle était déjà à l'ordre du jour de la délibération Métropolitaine d'avril 2021 et elle a été votée y compris par la Ville d'Aix.

Depuis la suppression des conseils de territoires en juillet 2022, la délibération métropolitaine à laquelle vous faites référence était la suite logique du pacte financier et fiscal approuvé le 15 décembre 2022.

Cette délibération portait sur :

- La fixation d'un taux pivot de 14 % dès 2023 pour l'ensemble des Communes hors Marseille (dont le taux serait maintenu à 18,1%).

- Cette hausse d'imposition génèrerait un produit évalué à 43,5 M€, nécessaire à couvrir le déficit. Concernant l'absence d'exonération de taxe foncière sur les nouvelles constructions, vous souhaitez savoir si l'augmentation des recettes de 9 % provient de cette absence d'exonération pour les nouveaux habitants ?

Tout d'abord, je ne comprends pas d'où viennent ces 9 %.

Si vous avez lu le Rapport d'orientations budgétaires 2023, les recettes fiscales liées aux taxes foncières passe de 2 740 358 € en 2022 à un prévisionnel de 2 885 299 soit une augmentation en volume de 4,98 % et non pas 9 %.

Vous avez également oublié de mentionner que la suppression de l'exonération de taxes foncières a été votée en septembre 2021 et est applicable depuis le 1^{er} janvier 2022. Donc ce n'est pas nouveau.

De surcroit, cette suppression d'exonération n'est que partielle, elle est de 40 % pour la première année et de 40 % la dernière année.

On est donc très loin des 9 % que vous citez, la vérité étant sans doute inférieure à 1% et même sans doute moins si l'on considère la part portée par les entreprises qui représente 52,84 % de ces recettes.

Cette exonération de taxe foncière sur les nouvelles constructions a notamment pour but d'attirer de nouveaux arrivants. Meyreuil dispose de suffisamment d'atouts et n'a pas besoin de ces mesures pour être attractive et surtout, il serait injuste de faire financer les nouveaux équipements et services uniquement aux anciens de la commune qui y ont déjà largement contribué.

Pour conclure, je suis très étonné et agacé que vous me reprochiez, à tort, de faire supporter aux nouveaux Meyreuillais cette augmentation de

recettes, alors même qu'il y a quelques temps, vous sembliez me reprocher de construire des logements sociaux pour ces mêmes nouveaux arrivants, que vous sembliez rendre responsables des incivilités survenues sur notre commune...

Contrairement à vous, je n'opposerai jamais les anciens Meyreuillais aux nouveaux.

Vote du budget

1/ Budget communal dépenses :

- fonctionnement	11 837 250,60€
- investissement	11 486 233,97€
- total	23 323 484,57€

→ **23 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions**

2/ Budget annexe du cimetière :

- Exploitation	27 683,16€
- Investissement	29 672,76€
- Total	57 355,92€

→ **23 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions**

Approbation de la signature de l'avenant n°1 concernant la livraison de repas en liaison froide à destination des écoles et des structures petite enfance pour une durée de un an renouvelable deux fois → 25 voix pour et 3 abstentions

Appels de cotisation

Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à mandater les sommes de :

- 2 747,50€ : cotisation au titre de 2023 de l'Association La Carboundiero de Prouvènço
- 19 928€ : cotisation au titre de 2023 du CNAS.
- 550€ : cotisation au titre de 2023 des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône.
- 3 436€ : cotisation au titre de 2023 du CAUE

→ **Unanimité**

Nouveaux tarifs de location des salles municipales → Unanimité

Demandes de subvention

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : acquisition de collections tous supports

→ **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : construction, extension et aménagement

Le montant global de cette opération pour la médiathèque s'élève à 823 780 €. Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 35% du coût prévisionnel hors taxes soit 288 323 €.

→ **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : Financement au titre de la DGD - équipements et services numériques ; réinformatisation et développement de services numériques innovants

Le montant global de cette opération s'élève donc à 102 125 €HT. Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 50% du coût prévisionnel hors taxes soit 51 063 € HT.

→ **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : Extension des horaires d'ouverture → Point retiré de l'ordre du jour

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : Financement au titre de la DGD - équipement matériel et mobilier

Le montant total des équipements s'élèvent à 211 972€ HT. Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 40% du coût prévisionnel hors taxes soit 76 206€ HT.

→ **Unanimité**

Dispositions d'ordre conventionnel

Autorisation à donner au Maire de signer une convention avec le SMED 13 au titre du programme 2022 : effacement des réseaux aériens de communication électronique - chemin des Cigales → Unanimité

Autorisation à donner au Maire de signer une convention avec Orange : effacement des réseaux aériens de communication électronique -chemin des Cigales → Unanimité

Autorisation à donner au Maire de finaliser et de signer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la construction d'un parking public gratuit de 94 places sous ombrières photovoltaïques → Unanimité

Approbation d'une servitude de passage à accorder à la SCP pour accéder à la parcelle AV 1352 → Unanimité

Dispositions relatives à la gouvernance

Approbation du règlement intérieur des structures petite enfance → Unanimité

Approbation du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social → Unanimité

Modification des règlements d'utilisation de la salle Jean Monnet et de l'Espace La Croix → Unanimité

Approbation du tableau des emplois → Unanimité

Rattachement à l'ordre du jour

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention au titre du PLIE 2023 → Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

Conseil Municipal du 16 mai 2023

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation de la secrétaire de séance : Hélène Corréard Le Saux.



"Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera". Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → Unanimité

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement par le Maire.

Dispositions d'ordre financier

Organisation de concerts dans le cadre du Blues Roots Festival : fixation des tarifs et pack entreprise, convention de mandat avec See Tickets

→ **21 voix pour et 5 abstentions**

Approbation du versement d'une subvention du Budget Général de la commune au Budget du CCAS

→ **Unanimité**

Demandes de subventions des associations

Examen des demandes de subvention des associations culturelles

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver les montants des subventions proposés en séance.

→ Décide par 23 voix pour et 3 abstentions d'allouer les subventions suivantes à :

- AELS200 €
- Les Bout'Chous600 €
- Musée de la Mémoire Militaire250 €

→ Décide par 24 voix pour et 2 abstentions d'allouer les subventions suivantes à :

- APEEP700 €
- Chant Libre Meyreuil4 000 €
- Club d'échecs de Meyreuil800 €
- Club des Super Mamies600 €
- Club Chanson Française400 €
- Compagnie Poisson Pilote1 000 €
- Energie Solidaire 133 000 €
- Etincelle 2000500 €

- La prévention routière250 €
- Mam le Petit Prince200 €
- Meyreuil Environnement800 €
- Meyreuil Loisirs Evasion500 €
- OMSC50 000€
- Pôle Sainte-Victoire2 500 €
- Rendez-vous des langues150 €
- Souvenir Français200 €
- Théâtre Off Meyreuil1 800 €

→ Décide par 22 voix pour et 4 abstentions d'allouer les subventions suivantes à :

Comité des fêtes de Meyreuil13 000 €

Autorisation à donner au Maire de signer une convention d'objectifs avec l'OMSC

→ **24 voix pour et 2 abstentions**

Examen des demandes de subventions des associations sportives

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver les montants des subventions proposés en séance.

→ Décide par 24 voix pour et 2 abstentions d'allouer les subventions suivantes à :

Artis	1 000 €
Basket Ball Meyreuil	1 000 €
Courir à Meyreuil	1 000 €
Fight Smart	3 000 €
Judo club	500 €
Meyreuil en Mob	750 €
OMJS	20 000 €
Société de Chasse UCP	2 500 €
Tennis de Table	1 000 €
USMM	10 000 €

Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'objectifs avec l'OMJS

Point retiré de l'ordre du jour car sans objet

Approbation d'une demande de subvention exceptionnelle de l'association Théâtre Off Meyreuil

→ **Unanimité**

Dispositions relatives au foncier

Participation de la Commune aux frais de la copropriété Espace Lacroix et modification de l'état descriptif de division en volumes

→ **Unanimité**

Dispositions relatives à la gouvernance

Approbation des nouveaux règlements des écoles d'arts et de musique

→ **Unanimité**

Approbation de la motion de soutien aux missions locales

→ **Unanimité**

Autorisation de signer la convention de partenariat et d'adhésion ainsi que la convention de mise à disposition de locaux à la mission locale du Pays d'Aix

→ **Unanimité**

Questions diverses

Question de Monsieur Obert

L'association Sauvegarde du Pont des Trois Sautets ses Rives et ses Abords, a remarqué dans le PLUi que la réserve foncière 1332 indique un "élargissement du Pont des Trois Sautets" alors qu'elle devrait mentionner "création d'un pont alternatif au Pont des Trois Sautets".

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux pouvez-vous faire rectifier cette mention ?

Réponse de Monsieur le Maire

Plusieurs emplacements réservés figurent au projet arrêté de PLUi aux abords du Pont des Trois Sautets - L'ER 1332 indique effectivement un "projet routier d'élargissement du Pont des 3 Sautets" au profit

de la commune ou de la Métropole pour une emprise totale de 2733 m². En se référant au document graphique du zonage, on voit bien que cet ER borde la rive de l'Arc en limite de commune pour accueillir un équipement public en lien avec la création du nouveau pont matérialisé par l'ER 483. La volonté de la commune à ce sujet n'a jamais été d'élargir le Pont actuel, ni d'accueillir un ouvrage alternatif en double sens de circulation

- L'ER 483 institué au profit de la commune d'Aix-en-Provence, indique un aménagement de voirie. Il est associé à l'ER 47 ayant pour objet des espaces de loisirs, promenades au bord de l'Arc et liaisons en mode doux et actifs

Le Pont actuel reste dans son emprise existante sur laquelle il ne figure pas d'emplacement réservé. En revanche, celui-ci est identifié à l'inventaire du patrimoine bâti sous la référence P583 comme éléments de paysages et monuments à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.

Le terme "élargissement" peut prêter à confusion sur la nature exacte de cet Emplacement Réservé, une observation en ce sens pourra être effectuée au cours de l'enquête publique.

2) L'association les Oubliés de Ballon s'est formée en juin 2022 par la réunion des volontés communes de 4 propriétaires des Bastidons de faire restaurer le droit à construire dans la zone définie au nord et au sud de la D6 entre à l'Ouest le nouveau Ecoquartier Ballon et à l'Est les sorties de voie rapide des Bastidons et route de la Puêche. Ces zones aujourd'hui notées au cadastre Nx (zone naturelle), qui sont pourtant viabilisées, qui disposent de l'électricité, du tout à l'égout en partie, de l'eau de ville, raccordées au Canal de Provence, de la fibre optique, d'un réseau routier viable, d'arrêts de transports collectifs, et d'un mur anti-bruit, sont passées ces dernières années d'un Coefficient d'occupation des sols (COS) à 0,1 d'emprise au sol et d'un SHON à 0,0625 (POS) à un PLU zone naturelle non-constructible.

Tout cela pendant que les zones les jouxtant comme BALLON (550 logements construits sur une terre agricole au pied de notre zone passée non-constructible), mais aussi le Hameau de la Mole et le Hameau des Bastidons ont hyper densifié leurs constructions.

Au moment de l'achat des biens immobiliers dans le quartier des Bastidons, les propriétaires avaient pour but d'assurer un "chez soi" à leurs enfants qui dans le contexte immobilier ne peuvent actuellement pas accéder à la propriété et/ou à la

location de biens dans leur commune d'origine malgré l'attachement à leurs terres, à leur patrimoine et à leur culture.

Cette possibilité d'extension familiale existait dans le POS, puis a disparu dans le PLU est pour le moment confirmé dans le projet arrêté de PLUi.

Le collectif a tenté de faire valoir ses vœux de justice et de rétablissement d'un droit dont les propriétaires s'étaient dotés lors de l'acquisition de leur bien notamment en faisant part de leurs doléances dans les Registres de la Concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix, secteur Est - Meyreuil, en déposant leur dossier officiel auprès de la Métropole Aix-Marseille et de la Mairie de Meyreuil le 20 janvier 2023 accompagné d'une pétition de 33 propriétaires de la zone soutenant l'objet de l'association.

Ils ont demandé que leurs zones passent à une classification UDb ou UG, c'est-à-dire respectivement "Maintenir la diversité des formes urbaines du tissu urbanisé existant tout en permettant une certaine densification" ou "Permettre le maintien des formes urbaines existantes tout en admettant l'accueil d'activités et équipements complémentaires à la vocation d'habitat de la zone".

Leur demande n'a pas été suivie d'effet dans le Projet arrêté, voici ses conclusions :

=> **toutes les zones au nord de la CD6 sont N (naturelle) ou UAh pour les hameaux**

=> **les zones concernées au sud de la CD6 sont A (agricole) ou UAh pour les hameaux**

Statu quo donc pour la classification de leurs zones, avec peut-être un léger espoir de desserrement des restrictions immobilières sur l'extension possible à terme.

Seul changement possible de destination de leurs biens immobiliers d'usage d'habitation à usage agricole (Par ce changement d'usage, quid de l'arrosage des sols dans le contexte d'assèchement progressif des nappes phréatiques sur le pourtour méditerranéen ?). Selon ce calendrier prévisionnel du PLUi, la prochaine étape apparaîtra à l'automne 2023 avec l'ouverture des enquêtes publiques.

Question de Monsieur Obert

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, alors que certains propriétaires des Bastidons souhaitent prendre un conseil pour agir légalement en vue des enquêtes publiques, pourriez-vous les soutenir et abonder dans ce sens auprès des instances décisionnaires du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de notre Métropole ?

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur Obert,
Nous nous sommes préoccupés de la saisine formulée par l'association "les oubliés de Ballon". En effet, j'ai adressé en janvier 2023, la saisine de l'association accompagnée d'un courrier à Monsieur Jean-David Ciot, Conseiller métropolitain délégué à la Planification et spécialement au PLUi.
Dans ce courrier, j'ai bien relayé la demande légitime du collectif portant sur l'évolution de la zone naturelle (aujourd'hui Nx au PLU communal) vers une zone urbaine à faible densité au PLUi. Toutefois, pour être tout à fait précis, je vous rappelle que, lors de l'élaboration du PLU communal, nous avons effectivement étudié la possibilité de classer cette ancienne zone NB du POS en zone urbaine. Nous avons alors concerté les riverains et propriétaires concernés afin d'évaluer avec eux leur position, et surtout les conséquences d'un classement en zone U, même à faible densité, avec notamment la disparition des tailles minimum de parcelles pour construire car il n'est plus possible de les maintenir. Il était ressorti à l'époque de cette concertation, que

la majorité des propriétaires concernés souhaitaient privilégier leur cadre de vie et de fait, un classement en zone naturelle avait alors été proposé au PLU qui a été approuvé en 2013. La demande de l'association "les oubliés de Ballon" est certes, légitime, mais une attention particulière doit être portée à la volonté de l'ensemble des riverains afin qu'ils ne subissent pas une pression foncière telle, qu'elle entrainerait une absence de maîtrise du développement de leur quartier. En effet, le potentiel constructible, sur 56 hectares environ, avec une emprise au sol la moins haute soit 0,10, aurait pour conséquence de permettre la construction de près de 400 habitations supplémentaires...
Ensuite, vous indiquez que la seule possibilité pour les propriétaires serait d'opérer un changement possible de destination de leurs biens immobiliers d'usage d'habitation à usage agricole. Il semble qu'il y ait une incompréhension. En effet, le règlement du PLUi autorise sous conditions les changements de destination de bâtiments existants vers la destination agricole et forestière, mais dans le cas de réelles exploitations agricoles viables. Il est rappelé que, en zone

agricole comme en zone naturelle, seules les constructions nécessaires à l'exploitation agricole sont autorisées sous conditions. La zone N est plus restrictive que la zone A puisque sont autorisées sous conditions "les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole à condition qu'elles soient implantées sous forme de regroupement des constructions, sauf impossibilité technique en raison du morcellement des sites d'exploitation agricole ou de contraintes sanitaires liées à la réglementation et à l'exception des châssis et des serres de production agricole". Cette possibilité reste donc ouverte à la marge, et ne concernera que des sièges d'exploitations, ce qui ne semble pas être le cas des propriétaires engagés dans le collectif "les oubliés de Ballon".
Enfin, je vous rappelle qu'il est nécessaire que l'ensemble des riverains des secteurs concernés se manifestent à l'enquête publique car plusieurs collectifs de riverains existent et ils n'ont peut-être pas tous les mêmes objectifs en matière de préservation de leur quartier.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Meyreuil entretient le devoir de mémoire

Mémoire

Souvenir des Déportés



Commémoration du 8 mai 1945



Stage d'équitation : **la passion du cheval !**

Du 17 au 21 avril, l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports a organisé son stage d'équitation au club Sainte-Victoire.



Réservé aux 7/16 ans, le stage a affiché complet. Durant cinq jours, les jeunes Meyreuillais ont pu s'initier aux plaisirs de l'équitation, soigner et s'occuper des animaux, assister au travail du maréchal-ferrant, réaliser des ateliers autour du cheval,... les enfants ont pu expérimenter tous les aspects de la vie d'un centre équestre et sont ressortis ravis de cette expérience, qui va certainement susciter des vocations...



Stage multisports

Du 17 au 21 avril, l'Ecole Municipale des Sports a organisé un stage pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans.



L'occasion pour nos jeunes Meyreuillais de s'essayer, sous la houlette d'animateurs diplômés, à de nouvelles pratiques sportives comme le laser Game au gymnase, le surf, le paddle et la baignade à Bandol, ou encore l'escalade et la rando dans le massif de la Sainte-Victoire,... des vacances actives et dynamiques où l'on a pas le temps de s'ennuyer,...



Séjour ski : l'appel des pistes !

Du 16 au 22 avril, 45 enfants ont participé au séjour ski, organisé par la Mairie, aux Deux-Alpes en Isère.



Durant une semaine, les jeunes Meyreuillais ont pu découvrir ou pratiquer le ski, les cours étant adaptés à tous niveaux. De retour dans leur hébergement, les soirées étaient consacrées à des sorties bowling ou à faire la fête entre copains. Entre bonhomme de neige, fun sur les pistes et franches rigolades, c'est avec des souvenirs plein la tête que nos jeunes Meyreuillais sont rentrés de ces vacances.



Yoseïkan Budo : Alexandre Laquerbe, jeune champion de Meyreuil

Un enfant de Meyreuil qui enchaîne les bons résultats.

Adeptes de l'école Mochizuki (fondateur du Yoseïkan Budo), Alexandre Laquerbe a, cette année encore, participé à de nombreuses compétitions dans la catégorie Benjamin.

En janvier, il était à Tarbes pour la Coupe de France Zone Sud où il a terminé 1^{er} aux ateliers pieds/poings (Sude Jiaï) et armes (Emono Jiaï).

En février se déroulait la Coupe de Provence à la Roque d'Anthéron pour laquelle il a décroché une médaille d'Argent aux pieds/poings et une médaille d'Or aux armes.

Il a également participé début mars à la Compétition Interrégionale d'Italie à Parme où il s'est placé 1^{er} pour les combats pieds/poings et armes.

Tous ces challenges lui ont permis de participer au Championnat de France qui s'est tenu à Paris (15^{ème}) le 25 mars dernier. Fort de ces expériences, il décroche une place de Vice-Champion aux armes et une place de Champion aux Pieds/Poings. Alexandre, fan d'arts martiaux, pratique également l'aïkido au sein du club AUC Aix-en-Provence auprès de Patrick Gil et Tomoko Riondet. Félicitations à notre jeune champion !



Zoom sur... la Boule Tranquille

Une association très dynamique qui compte près de 97 licenciés à ce jour !



Le bureau est composé de Martial Reynaud (Président), Jean-Marie Aguado (dit Mami), Nicolas Vasquez et Joël Viaux : une équipe motivée et disponible pour mettre en œuvre des projets locaux afin de mobiliser les Meyreuillais boulistes ou non.

La Boule Tranquille de Meyreuil existe depuis de nombreuses années, sa réputation bien établie dans le monde bouliste et son palmarès est remarquable.



Chaque semaine, des concours sont organisés les lundis après-midi (mêlée) et les vendredis (2x2). Ils sont ouverts à tous, même aux non licenciés.

Deux fois par an, en avril et en septembre, le club organise la semaine bouliste qui permet à tous les passionnés des alentours de pratiquer leur sport favori. Ils peuvent désormais se rencontrer sous la nouvelle ombrière "Le boulodrome Patrice Baronian".

L'équipe dirigeante et les bénévoles organisent régulièrement des concours, ainsi que le célèbre loto proposé chaque année.

Toutes celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre La Boule Tranquille pour s'adonner à la pétanque, en toute convivialité et dans la bonne humeur, y seront les bienvenus.

Contact : Martial Reynaud : martial.reynaud@hotmail.fr

Meyreuil Echecs : concentration et cellules grises

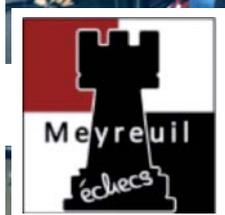
Meyreuil accueille la Coupe Loubatière 2023

En novembre dernier, le club d'Echecs de Meyreuil a eu le plaisir d'accueillir la phase départementale de la Coupe Loubatière. Qualifiée, l'équipe meyreuillaise a également reçu la phase Interdépartementale dans le local du club, à l'ancienne école du Canet le 26 mars. Sanary Echecs, La Tour Hyeroise, Riviera Chess Club, Cagnes Echecs, La Farlède Toulon Echecs, L'Echiquier du Roy René et le Cercle Echiquier Pertuisien étaient présents.



Moins de succès pour la deuxième phase, les Meyreuillais réputés pour leur accueil laissent cette fois les places qualificatives aux invités de Sanary et Hyères...

Mais il n'y a pas que la compétition à Meyreuil... Les Echecs sont avant tout un loisir.



Renseignements sur le site <http://meyreuil.echecs.free.fr/>



L'équipe était composée d'André, Didier, Julien, Adrien (photo de gauche), et Anthony (photo de droite)

Les Bout'Chous font leur carnaval



Le 4 avril dernier, les enfants, les familles et les assistantes maternelles des Bout'Chous ont fêté le carnaval dans les locaux de l'école du Canet.

Pour l'occasion, tous les enfants avaient enfilé leur plus beau costume et un spectacle de conte avait été offert par le Relais Petite Enfance (RPE). Cette sympathique animation s'est poursuivie avec un goûter partagé avec les familles.



Les actus de Muz'Art

Un geste du cœur pour les anciens

Le 18 mars dernier, des élèves de Meyreuil se sont produits à la maison de retraite de Simiane-Collongue.

C'est grâce à Corine Spezza, mère et grand-mère de trois élèves de Muz'art, que cette action a pu être conduite. Ce concert a présenté un véritable intérêt pédagogique car les élèves se sont produits en dehors de l'école, devant des personnes qui ne font pas partie de leur famille. Mais cette action était avant tout un geste du cœur qui a permis de renforcer le lien intergénérationnel et à apporter un peu de douceur et de bien-être aux résidents de la maison de retraite.



Audition multi-instrumentale

Le 7 avril, les élèves des différentes classes ont proposé leur traditionnelle audition au public venu nombreux dans les locaux de Muz'Art. Piano, flûte, violon, percussions, guitare, trompette, en solo ou en groupe, ... tous les talents se sont révélés devant un public conquis.



Tous sur scène pour le Concert des professeurs



Le 12 mai, le concert des professeurs s'est déroulé à Muz'Art.

Sur scène, l'ensemble des professeurs a fait la démonstration de son art avec Angélique Garcia à l'accordéon, Anne Taupinard et Sidonie Fénérol au piano, Béatrice Agaisse à la flûte traversière, Françoise Jullien à la guitare classique, Anne Signoret au violon, Patrice Ferrandis à la

guitare, Bruno Bonnes à la trompette, Romuald Bayeux à la batterie et Gilles Grivolla au saxophone.

Du classique à la musique contemporaine, en passant par le jazz, le talent des professeurs meyreuillais s'est exprimé en explorant tous les genres musicaux.



Une après-midi musicale et picturale à Muz'Art



Le 13 mai, dans les locaux de Muz'Art, une après-midi artistique a été organisée. Une audition multi-instrumentale a démarré les festivités, suivie par la découverte des instruments de musique expliqués par les professeurs au public présent. La manifestation s'est poursuivie avec un atelier musique et peinture durant lequel les élèves des classes d'arts plastiques ont imaginé une œuvre, accompagnés par un concert des élèves de l'école de musique.



Du côté de la Médiathèque municipale

Les conférences de la Médiathèque

Ce printemps, l'Office Municipal Socio-Culturel et la Médiathèque ont proposé deux conférences sur deux peintres majeurs de la Renaissance italienne : Raphaël et Artemisia Gentileschi.



Le 10 mars, Michele Cinieri, historien de l'art et professeur d'italien à l'association "Pianeta Italia", a présenté la vie de Raphaël (1483-1520), peintre majeur dont l'œuvre subtile et harmonieuse évoque avant tout la grâce.

Le 3 mai, Michele Cinieri était de retour pour parler d'Artemisia Gentileschi (1593-1653), première grande femme peintre de l'histoire de l'art. Ses peintures audacieuses, vibrantes, et son talent indéniable lui ont permis de dépasser les épreuves de sa vie et les préjugés de son époque.



Conte pour les plus petits

Le 24 mai, la conteuse Claire Pantel de la Compagnie l'Air de Dire a enchanté les tout-petits avec "La soupe aux petits cailloux", dans le cadre du dispositif Provence en Scène.



Après-midi jeux

Le 31 mai, la Médiathèque a organisé une après-midi ludique, animée par des amateurs passionnés, avec différents ateliers autour des jeux de société.





XII^{èmes} Journées des Arts Vivants de Meyreuil, le rideau est tombé !

Attendues avec impatience par tous les comédiens de l'association "Théâtre Off Meyreuil", les douzièmes Journées des Arts Vivants de Meyreuil ont permis au public de goûter sans modération au plaisir du théâtre.

La relève entre en scène aux JAV

Les deux troupes junior de "Théâtre Off Meyreuil" ont proposé une revisite de l'histoire, dans un (d)étonnant mélange d'aventure initiatique ("Les Minots" dans "à musée vous !"), et de tableaux historiques délirants ("Sh'Ado'Ws" dans "Complètement zarbi, ton histoire de France"). Succès largement mérité pour l'ensemble des jeunes espoirs théâtraux de l'association, et applaudissements à la hauteur du travail accompli malgré les obstacles.

Les adultes font un tabac

Que dire des troupes adultes, sinon que là encore, c'est avec le sourire que les nombreux spectateurs ont quitté la salle après avoir été longuement applaudis et rappelés.

La comédie "La poupée", nouvelle création du tandem Brice Figuière/Laurent Leca a fait mouche et les délirantes prestations de "Mardi, c'est théâtre" ont une nouvelle fois bluffé tout le monde, la salle Jean Monnet en résonne encore.

Une large adaptation de "L'huître" de Didier Caron, rebaptisée "L'huître et la Perle" a permis aux comédiens des "Gueux de la rampe" de livrer au large public venu quelquefois de très loin, deux représentations remarquables, fruits d'un travail acharné et d'un plaisir de jouer ensemble.

Les troupes accueillies ont toutes sans exception livré une prestation de qualité, le public n'ayant pas toujours, et c'est fort dommage, répondu à l'invitation. Un grand merci aux différentes troupes pour leur engagement et leur fidélité. Mention spéciale aux "Fous Velins" dont le mentor Charley Coutayar nous a quittés il y a quelques mois.

Le bilan est donc positif. Vivement l'an prochain pour une nouvelle édition du vendredi 17 au samedi 25 mai 2024 !

A noter : si vous avez raté "les Gueux de la Rampe" ou "Mardi c'est théâtre", vous pourrez les retrouver à Palette, salle Pezet, les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains !



A la découverte des Baux-de-Provence

Le 27 mai, l'Office Municipal Socio-Culturel a programmé une sortie aux Baux-de-Provence à la découverte des Carrières de Lumières.

Le premier arrêt des visiteurs meyreuillais a été pour l'exposition "De Vermeer à Van Gogh, les maîtres hollandais", dans le lieu magique des Carrières de Lumières. La journée s'est poursuivie avec la découverte du rocher des Baux, de son village typique et de son impressionnante forteresse médiévale.



Music dance et cinéma

Le 4 mars, la salle Jean Monnet a accueilli le spectacle de la compagnie Bande Originale, proposé par l'Office Municipal Socio-Culturel dans le cadre du dispositif Provence en Scène.

Sur scène, l'orchestre et les danseurs ont fait plonger le public dans l'ambiance des plus grands films du 7^{ème} art : *Pulp Fiction*, *le Parrain*, *Il était une fois dans l'Ouest*,...

Le public debout a longuement ovationné les performances chorégraphiques et musicales des artistes.



Théâtre : **Fallait pas les inviter !**

Le 31 mars, les éclats de rires ont longuement résonné à la salle Jean Monnet pour cette comédie proposée par l'Office Municipal Socio-Culturel.

Dans la vie on ne choisit pas sa famille,... choisissez bien vos amis ou vous pourriez le regretter, tel est le thème de cette comédie désopilante qui voit s'affronter, dans un choc des cultures hilarant, un couple mixte (parisienne et marseillais) avec les amis marseillais du mari venus leur rendre visite à Paris.



Swing Cockt'elle

Le 28 avril, ambiance de feu à la salle Jean Monnet pour le concert des Swing Cockt'Elles organisé par l'Office Municipal Socio-Culturel dans le cadre de Provence en Scène.



Swing Cockt'Elles réunit trois chanteuses et un pianiste dans un univers fantasque, de l'opéra à la pop, la chanson française, les standards du jazz,... Inspiré des Andrews Sisters, le groupe a revisité des tubes intemporels, de façon inattendue, drôle et émouvante, dans une salle pleine à craquer.



Balad'un âne

Le 31 mai, le guitariste Cyprien N'Tsaï a fait étape à Meyreuil au Domaine Communal de Valbrillant.

Voyager avec un âne de village en village pour y proposer des concerts : voilà le concept de "Balad'un âne" imaginé par le baladin guitariste Cyprien N'Tsaï.

La pluie a malheureusement empêché le déroulement du concert. Les enfants on pu, malgré tout, s'approcher et rencontrer l'âne de Cyprien.



Collecte des déchets

Le 15 avril, l'association "Meyreuil Environnement" a organisé une collecte des déchets dans le cadre de l'opération "Nettoyons le Sud".

Les participants se sont retrouvés sur le parking de l'Espace La Croix, pour un périple Route du Coteau Rouge, Chemin des Chênes, Traverse de la Bouaou, Route de Valbrillant, soit environ 2 km de ramassage. Surprise sur les quantités ! Une camionnette a dû faire de nombreux allers et retours pour amener les 412 kg de déchets. Les objets en fer collectés dans le ravin du Chemin des Chênes ont été ramenés sur le parking pour tri et pesée...

Le chargement a été recyclé par matériaux à la déchetterie le dimanche.

Divers métaux, pneus, matériaux de construction, cartons, plastiques souillés, verre, canettes, mégots, ... **les 412 kg de polluants trouvés à Meyreuil sont autant de témoignages de l'incivilité de certains qui n'ont aucune gêne à jeter le long des routes plutôt que d'aller dans les déchetteries mises à leur disposition.**

La Région avait fourni de l'équipement. Le CCFF a accompagné les bénévoles avec ses véhicules pour assurer la sécurité. **Un grand merci aux bénévoles engagés pour la préservation de notre environnement !**



Le climat, et moi, et moi, et moi... J'y pense et puis j'oublie

Le 9 mai, "Meyreuil Environnement" avait invité Nathalie Ferrant et Guillaume Gérin de l'association The Shifters et la diététicienne Muriel Mor-Cornillat à présenter une conférence sur le climat à la salle Mistral.

Une trentaine de personnes ont écouté et discuté de la mécanique de notre impact environnemental et les propositions prioritaires que chacun peut mettre en œuvre. Il a également été évoqué la surconsommation de viande et de produits laitiers.



Des gestes du quotidien pour participer à l'amélioration du climat :

- ▶ Réduire le plus possible l'utilisation de la voiture
- ▶ Pour les trajets longs, privilégier le train
- ▶ Adopter l'éco-conduite
- ▶ Moins de produits d'origine animale
- ▶ Cuisiner de saison, local
- ▶ Manger moins et plus sain, gaspiller moins
- ▶ Acheter moins, de meilleure qualité, pour plus longtemps
- ▶ Acheter ou vendre d'occasion
- ▶ Recycler et apporter à la donnerie de Meyreuil
- ▶ Baisser d'un degré le chauffage
- ▶ Penser à la rénovation énergétique des logements

Les Flâneries à Valbrillant



La deuxième édition de la journée dédiée aux plantes, organisée par le service culturel, s'est déroulée au Domaine Communal de Valbrillant le 1^{er} mai 2023.

Dès 9h, à l'ouverture des grilles, tout était prêt pour accueillir les visiteurs. Comme pour la première édition, le marché des artisans et des producteurs proposait graines, fleurs et semences aux jardiniers amateurs.

En début de matinée, les passionnés de jardinage et des plantes se sont regroupés pour le début de la balade contée improvisée par François Macquart-Moulin, botaniste et biologiste, accompagné par Joseph-Marie Santini, adjoint au Maire délégué aux travaux communaux, qui ont animé la conférence par des anecdotes sur l'histoire de la bastide et de sa rénovation, au détour de la découverte des nombreuses plantes sauvages du domaine communal de Valbrillant.

Des animations, des grands jeux en bois et un manège écologique ont permis aux enfants de s'amuser toute la journée.



Comité Communal Feux de Forêts : ils sont prêts pour l'été

La manœuvre annuelle d'entraînement du CCFF de Meyreuil s'est déroulée le 13 mai sur toute la commune. L'ensemble du CCFF a simulé des départs de feux, des ouvertures de citernes pour les hélicoptères porteurs d'eau, du guidage des pompiers. M. le Maire a participé à cette manœuvre au poste de commandement avec les cadres du CCFF. Cette journée a permis aux trois nouvelles recrues de découvrir le fonctionnement du comité. Le CCFF est prêt pour faire face à la saison. Lors de l'AG de l'ADCCFF 13 (Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt), deux bénévoles de Meyreuil (Rémy Cavalier et Gérard Baciuchka) ont été mis à l'honneur pour leurs 18 années passées au sein du CCFF.



Les petits travaux qui font la belle vie

Réfection de la chaussée au chemin des Perussiers

Afin d'améliorer la sécurité, un plateau traversant a été restauré sur le chemin des Perussiers.



Espaces verts : un printemps en fleurs

Les agents municipaux des services techniques ont encore fait merveille en fleurissant parterres et ronds-points de la commune. Grâce à des plantes économes en eau, les couleurs vives des fleurs et plantes égayent cette période estivale.



Liste "Meyreuil Horizon"

Pour qui ? Pour quoi ?

Nous nous demandons souvent pourquoi assumer un mandat d' élu local.

Certes, quelque uns, ceux qui sont au pouvoir, y gagnent quelques indemnités. Celles-ci, nous le savons, compensent à peine le temps qu'ils y passent et le coût de tout ce que, ce faisant, ils ne font pas par ailleurs. Bon, c'est comme ça depuis la nuit des temps et ceux à qui cela ne convient pas ne sont jamais forcés de se présenter aux suffrages de leurs concitoyens.

Mais, de nos jours, les choses se compliquent grandement et deviennent parfois insupportables.

Les permanences sont attaquées, on brûle les voitures des élus locaux, voir leurs maisons, certains assassins vont jusqu'à couper les freins de la voiture d'une Maire.

Dès lors se pose vraiment la question : pour qui ? Pour quoi ?

Grâce à Dieu Meyreuil est, pour le moment, épargnée par ces dérives scandaleuses.

Faisons en sorte, tous ensemble, de les condamner sans équivoque pour protéger notre commune. Nos différents ne peuvent se régler que par le débat.

Pour Meyreuil Horizon.

Françoise Gori-Heyral , Jean-Louis Geiger.

Liste "Notre projet : Meyreuil"

Était-il nécessaire d'augmenter le prix des repas de la cantine scolaire...

En Conseil municipal du 28/03 dernier, le résultat positif du budget de l'année 2022 a été affecté au budget de l'année 2023, soit une somme de plus de 1.7 millions d'euros.

Et pourtant cela n'a pas empêché lors du Conseil municipal du 28/02/2023, Monsieur le Maire de proposer aux familles une augmentation de 20% des tarifs de la cantine, soit un montant de 23 412 € c'est à dire seulement 1,3% de l'excédent affecté au budget de 2023. La municipalité a décidé, contre notre avis, de faire supporter l'inflation du coût des denrées alimentaires subies par la société privée qui fait les repas, par les familles. Ce qui est regrettable car c'est justement **le pouvoir d'achat des ménages les plus touchés par l'inflation (ceux qui ont des enfants), qui supportent donc 44.58% du surcoût**. Alors que Monsieur le Maire aurait pu décider d'absorber cette dépense majorée par le budget de l'année qui ne représente que 0.57% des dépenses de fonctionnement prévisionnelles de 2023 (9 082 295 €). **Autant dire une goutte d'eau dans le budget général de la commune !**

Il est consacré une page de la revue municipale pour l'expression libre des groupes politiques. Chaque groupe dispose d'un espace d'expression. **Les textes sont reproduits à l'identique.**

Liste d'Intérêt Communal "Meyreuil Demain"

Être élu municipal aujourd'hui n'est pas un métier mais une vocation.

La Mairie est le point de repère pour les citoyens et les élus municipaux travaillent en proximité avec les habitants ; ils sont donc exposés aux critiques.

L'équipe municipale d'intérêt communal de Meyreuil respecte les règles de la démocratie et admet que ses choix ne soient pas partagés par tous.

Nous avons choisi de ne pas augmenter la charge fiscale sur toutes les familles, mais nous devons gérer les finances communales sans mettre en péril notre équilibre financier. Les services publics municipaux sont prioritaires pour une bonne qualité de vie quotidienne à Meyreuil et les investissements préparent l'avenir de l'ensemble des habitants, car **nous ne nous consacrons pas à la prochaine élection, mais aux prochaines générations.**

Signé : l'équipe majoritaire d'Intérêt Communal

Meyreuil déroule le tapis rouge... aux Playmobil®

Du 6 au 8 mai, le gymnase de Meyreuil a accueilli l'exposition Playmobil® organisée par l'association Playmosestian et son président Kevin Sabbah.

Après avoir accueilli plus de 5 000 visiteurs lors de l'exposition 2022, l'association Playmosestian avait donné rendez-vous aux amateurs de la petite figurine pour une exposition qui est devenue, au fil des années, la plus importante de la région Provence Alpes Côte d'Azur, avec une cinquantaine d'exposants venus de France, d'Allemagne, d'Espagne ou encore du Luxembourg.



Au gré de dioramas mettant en scène des reconstitutions historiques, la ville de Marseille, le cirque, le monde des sirènes, plus de 5 000 visiteurs ont pu flâner dans les allées et trouver des pièces rares ou compléter leur collection auprès des marchands. Cette manifestation, relayée par de nombreux médias, était aussi un événement caritatif puisqu'une partie des bénéfices a été reversée à l'association "Les sourires de Garibaldi" qui œuvre en faveur du service pédiatrie de l'hôpital de la Timone.

